



3. PROCÈS-VERBAL DU 11^e CONGRÈS DE LA FIQ

FIQ-A21-C-I-D3

NOS **CONVICTIONS**
L'ADN DE NOS **ACTIONS**

12^e CONGRÈS
7, 9 ET 10 JUIN 2021





PROCÈS-VERBAL DU 11^e CONGRÈS DE LA FIQ

29 novembre 2017

RESPONSABLE POLITIQUE

Marie-Claude Ouellet

COORDINATION

Lynda Lachance

RÉDACTION ET SECRÉTARIAT

Fabienne Pouliot



**PROCÈS-VERBAL DU 11^E CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC TENU LE
29 NOVEMBRE 2017 AU CENTRE DE CONGRÈS ET D'EXPOSITIONS
DE LÉVIS**

LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 2017

1. MOT D'OUVERTURE

Monsieur Roberto Bomba, membre du comité exécutif de la FIQ, procède à l'ouverture du 11^e Congrès de la Fédération à 14 h 12 et souhaite la bienvenue à toutes.

2. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DES DÉBATS ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, comité exécutif FIQ.
Aucun document de référence.

Monsieur Roberto Bomba dépose la proposition **FIQ-A17-C-I-01** (Bomba-Ouellet) et appelle le vote.

FIQ-A17-C-I-01 IL EST PROPOSÉ :

« De nommer mesdames Diane Brassard, Mélissa Lacroix et monsieur Benoît Dandurand à la présidence des débats et madame Fabienne Pouliot au secrétariat d'assemblée. »

Roberto Bomba - Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Présenté par : Madame Diane Brassard, présidente des débats.
Document de référence : **FIQ-A17-C-I-D1** «Ordre du jour ».

Madame Diane Brassard agit à titre de présidente des débats et fait la lecture de l'ordre du jour. Les propositions **FIQ-A17-C-I-02** (Ouellet-Laurent) et **FIQ-A17-C-I-03** (Ouellet-Gilbert) sont déposées.

Un comité plénier de 10 minutes est ouvert et la présidente des débats appelle le vote.

FIQ-A17-C-I-03 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Marie-Claude Ouellet - Daniel Gilbert

FIQ-A17-C-I-02 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« D'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Adoption des procès-verbaux du :

- 10^e congrès 2014
- Congrès extraordinaire du 13 mars 2015
- Congrès extraordinaire du 21 mars 2017. »

Marie-Claude Ouellet - Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FIQ-A17-C-I-03 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

« D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Adoption des procès-verbaux du :

- 10^e congrès 2014
- Congrès extraordinaire du 13 mars 2015
- Congrès extraordinaire du 21 mars 2017. »

Marie-Claude Ouellet - Daniel Gilbert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

4.1 Prévisions budgétaires 2018

Présenté par : Monsieur Roberto Bomba, responsable politique, accompagné de monsieur Pierre Giroux, coordonnateur.

Document de référence : **FIQ-A17-C-I-D2 AMENDÉ** «Prévisions budgétaires 2018 ».

Une projection PowerPoint appuie la présentation.

Monsieur Roberto Bomba commence la présentation en expliquant le processus budgétaire et les principes directeurs qui ont guidé l'élaboration des prévisions budgétaires 2018. Avant d'entreprendre les travaux de préparation des prévisions budgétaires 2018, un processus budgétaire avec décision et engagement par les membres du comité exécutif et de la coordination de la Fédération a été réalisé. Aussi, certains principes directeurs ont servi à l'élaboration des prévisions budgétaires 2018 en lien avec les trois priorités de l'organisation, soit la nouvelle offre de services de la Fédération pour les syndicats affiliés, les négociations locales et la lettre d'entente n° 6 prévue à la convention collective ainsi que les ratios professionnelles en soins/patient-e-s.

Sans aucun doute, 2018 sera une année importante et charnière. Il faudra faire preuve de vigilance pour assurer des services de qualité et répondre aux besoins des professionnelles en soins, des syndicats affiliés et de la Fédération.

Monsieur Bomba poursuit avec le document D2 pour la description des différents postes budgétaires et apporte quelques précisions. Les revenus 2018 comptabilisent 68 424 membres cotisantes. La marge budgétaire avec l'arrivée de 7 600 nouvelles membres a été majoritairement consacrée à l'ajout de ressources au sein de la FIQ pour appuyer adéquatement les syndicats affiliés.

Durant les prochains mois, la Fédération réévaluera ses façons de faire pour répondre aux besoins des équipes locales et des membres à la suite des changements apportés par la Loi 10. Un projet spécial sera entamé en 2018 pour analyser et réaliser la conception de formations en ligne.

Aussi, dans un souci de bien outiller les syndicats affiliés et de répondre à leurs besoins, la FIQ poursuivra l'implantation de sa nouvelle offre de service et offrira le soutien nécessaire à sa mise en place.

En ce qui concerne le secteur Santé et Sécurité du travail, le budget 2018 prévoit toujours l'enveloppe de prêt pour soutenir les professionnelles en soins qui doivent contester les décisions de leur employeur relativement au programme de retrait préventif de la travailleuse enceinte.

Enfin, la FIQ prévoit également des sommes importantes pour la période de maraudage de 2019 et la ronde de négociations nationales qui débutera en 2020. Il faut maintenir le positionnement actuel de l'organisation et planifier les années à venir.

Les propositions **FIQ-A17-C-I-05** (Bomba-Laurent) et **FIQ-A17-C-I-06** (Bomba-Ouellet) sont déposées.

Un comité plénier de 45 minutes est ouvert.

Les propositions suivantes sont déposées :

FIQ-A17-C-I-07 (Provencher-St-Denis)
FIQ-A17-C-I-09 (Provencher-St-Denis)
FIQ-A17-C-I-10 (Provencher-St-Denis)
FIQ-A17-C-I-08 (Provencher-St-Denis)
FIQ-A17-C-I-04 (Charbonneau-Parker-Labonté)

La délégation accepte de prolonger le comité plénier pour les quatre personnes aux micros.

Une délibérante de 20 minutes est ouverte.

Aucun droit de réplique n'étant utilisé, la présidente des débats appelle le vote.

FIQ-A17-C-I-05 IL EST PROPOSÉ :

« D'adopter les prévisions budgétaires 2018 telles que présentées. »

Roberto Bomba - Régine Laurent

FIQ-A17-C-I-04 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« Considérant que le comité Jeunes travaillera activement à la priorité sur la mise en place d'une politique de développement durable, il est proposé :

D'augmenter le nombre de jours de réunion du comité Jeunes à 22 jours par membre pour un total de 110 jours. »

Francis Charbonneau - Matthieu Parker-Labonté

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

FIQ-A17-C-I-05 IL EST PROPOSÉ : (telle qu'amendée)

« D'adopter les prévisions budgétaires 2018 en augmentant le nombre de jours de réunion du comité Jeunes à 22 jours par membre pour un total de 110 jours. »

Roberto Bomba - Régine Laurent

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ AVEC ABSTENTIONS

FIQ-A17-C-I-06 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Que la Fédération devienne caution pour FIQ Association Immobilière (l'emprunteur) pour un montant de 2 700 000 \$ pour toutes dettes et obligations présentes et futures que l'emprunteur doit, devra ou pourra devoir de temps à autre en faveur de Caisse d'économie Desjardins Hydro (ci-après appelée le prêteur) relativement à un emprunt contracté par l'emprunteur auprès du prêteur, pour l'achat d'un immeuble situé à Saint-Hubert qui sera occupé par la Fédération pour son bureau de la Montérégie. »

Roberto Bomba - Marie-Claude Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FIQ-A17-C-I-07 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Que pour les prévisions budgétaires 2019 que FIQ et FIQP soient distinctes (que l'on puisse distinguer ce qui relève de FIQ et FIQP). »

Denis Provencher - Manon St-Denis

REJETÉE À LA MAJORITÉ

FIQ-A17-C-I-08 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Que la FIQ fasse des travaux pour évaluer la faisabilité de tenir des rencontres d'affiliés par visioconférence. »

Denis Provencher - Manon St-Denis

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

FIQ-A17-C-I-09 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Qu'un bilan annuel des rencontres d'affiliés soit présenté lors des CF de novembre/décembre. »

Denis Provencher - Manon St-Denis

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

FIQ-A17-C-I-10 IL EST PROPOSÉ : (complémentaire)

« Que soit présenté lors des prévisions budgétaires 2019 pour le secteur Relations de travail, les heures travaillées pour les conseillères en relations de travail incluant les heures-poste, les heures de remplacement (affectation), les heures supplémentaires, et ce, pour les années 2016, 2017 et 2018. »

Denis Provencher - Manon St-Denis

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA FIQ

5.1 Proposition d'amendement aux statuts et règlements : Chapitre XI - Dispositions financières, article 3 - Cotisation

Présenté par : Madame Marie-Claude Ouellet et monsieur Roberto Bomba, responsables politiques.

Document de référence : **FIQ-A17-C-I-D3** « Proposition d'amendement aux statuts et règlement FIQ »

Madame Marie-Claude Ouellet fait la lecture de la proposition d'amendement aux statuts et règlements de la FIQ qui a été présentée lors du conseil fédéral tenu les 8 et 9 juin 2017. La proposition se lit comme suit :

« Au chapitre XI – DISPOSITIONS FINANCIÈRES, article 3 – COTISATION, au 1^{er} paragraphe :

Remplacer les mots « des échelles de salaire infirmière auxiliaire et infirmière (échelle 36,25 heures) » par « de l'échelle de salaire infirmière auxiliaire (échelle 36,25 heures), du neuvième échelon de l'échelle de salaire de l'infirmière (échelle 36,25 heures) à compter du 2 avril 2018 ».

Monsieur Roberto Bomba poursuit en rappelant que lors de la dernière négociation nationale, des gains avaient été faits à la suite des plaintes concernant l'équité salariale. Un changement de rangement et des échelons avait ainsi été apporté aux salaires de plusieurs emplois d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et d'inhalothérapeutes. Monsieur Bomba donne des précisions sur les modifications apportées à la cotisation syndicale annuelle. Il tient à informer les déléguées que ces ajustements sont nécessaires afin d'être équitable entre toutes les professionnelles en soins et que ceux-ci ne signifient aucunement une augmentation de la cotisation syndicale.

À l'issue de la présentation, la proposition **FIQ-A17-C-I-12** (Ouellet-Bomba) est déposée.

Un comité plénier de 20 minutes est ouvert et la proposition **FIQ-A17-C-I-11** (Perron-Lebrun) est déposée.

Une délibérante de 20 minutes est ouverte.

Aucun droit de réplique n'étant utilisé, la présidente des débats appelle le vote.

FIQ-A17-C-I-12 IL EST PROPOSÉ :

**CHAPITRE XI - DISPOSITIONS FINANCIÈRES
Article 3 - Cotisation**

Au 1^{er} paragraphe, remplacer les mots :

**« des échelles de salaire infirmière auxiliaire et infirmière (échelle 36,25 heures) »
par : « de l'échelle de salaire infirmière auxiliaire (échelle 36,25 heures), du
neuvième échelon de l'échelle de salaire de l'infirmière (échelle 36,25) à compter
du 2 avril 2018. »**

Marie-Claude Ouellet - Roberto Bomba

FIQ-A17-C-I-11 IL EST PROPOSÉ : (amendement)

« Il est proposé de biffer "2 avril 2018" et remplacer par "à compter du 2 avril 2019". »

Nathalie Perron - Julie Lebrun

REJETÉE À LA MAJORITÉ

FIQ-A17-C-I-12 IL EST PROPOSÉ : (telle que présentée)

**CHAPITRE XI - DISPOSITIONS FINANCIÈRES
Article 3 - Cotisation**

Au 1^{er} paragraphe, remplacer les mots :

**« des échelles de salaire infirmière auxiliaire et infirmière (échelle 36,25 heures) » par : « de
l'échelle de salaire infirmière auxiliaire (échelle 36,25 heures), du neuvième échelon de l'échelle
de salaire de l'infirmière (échelle 36,25) à compter du 2 avril 2018. »**

Marie-Claude Ouellet - Roberto Bomba

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3

6. ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL ET AU COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE

La présidente des débats rappelle à la délégation que les élections au Comité exécutif fédéral et au comité Vérification interne se dérouleront, comme prévu à l'horaire, le jeudi 30 novembre.

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La proposition **FIQ-A17-C-I-13** (Ouellet-Bédard) est déposée et la présidente des débats appelle le vote.

FIQ-A17-C-I-13 **IL EST PROPOSÉ :**

« D'adopter les procès-verbaux suivants :

- 10^e congrès 2014
- Congrès extraordinaire du 13 mars 2015
- Congrès extraordinaire du 21 mars 2017. »

Marie-Claude Ouellet - Nancy Bédard

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

En fonctionnement, la présidente des débats précise qu'elle suspend les travaux du 11^e Congrès de la FIQ jusqu'à la fin du processus électoral qui aura lieu demain. Ainsi, le mot de clôture de la présente instance sera prononcé à la fin des débats du Congrès RIFQ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

Nancy Bédard, présidente

Marie-Claude Ouellet, secrétaire

Fabienne Pouliot, secrétaire d'assemblée

Procès-verbal adopté le

NOS **CONVICTIONS** L'ADN DE NOS **ACTIONS**

NOTES



FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

